

L'ave.

L'an mil huit cent vingt quatre, le vingt six Ouit, Dix heures
 Du Matin pardevant nous Louis Joseph Obert maire officier
 de l'état civil de la Commune de Miremer, Département Du pas
 de Calais canton de St Omer (Sud), sont comparus: Louis
 francois Joseph Demol âgé de cinquante cinq ans ouvrier
 maçon Beau frère du défunt et francois Joseph Dufay âgé de
 vingt sept ans cultivateur neveu par alliance du défunt tous deux
 domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que
 hier dix heures du matin Charles Joseph Dénékre âgé de
 cinquante quatre ans manouvrier né et domicilié en cette com-
 mune fils légitime de feu jacques Joseph Dénékre et
 de Isabelle robe Dreus, est décédé en sa maison sise audit
 Miremer et ont les deux déclarans signé avec nous le
 présent acte après que lecture en a été faite
 approuvé la surcharge des mots neveu par alliance à la
 Septième ligne du présent acte.

L'ave. de nous L. Dufay J. Obert



Dénékre
Charles Joseph